

Rapport P-199 A de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la pétition P-199 intitulée: «Pour de meilleures conditions de stationnement des vélos».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 septembre 2008)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-199 au Conseil administratif.